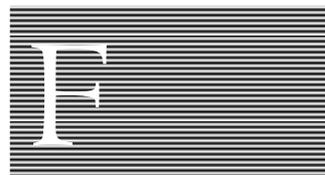




NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Bureau Sous-Régional pour l'Afrique Centrale



Distr. : GENERAL
ECA/SRO-CA/NRP/SRCM/14.a
Octobre 2014

Original: Français



**REUNION DES AGENCES ET
INSTITUTIONS PARTENAIRES AU
MECANISME SOUS-REGIONAL DE
COORDINATION
POUR L'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME UA/NEPAD**

**Note sur le fonctionnement du
Mécanisme sous-régional de
Coordination**

Octobre 2014

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
I. HISTORIQUE DU MSRC	2
II. FONCTIONNEMENT DU MSRC	3
III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	9

I. HISTORIQUE DU MSRC

Les résolutions 57/2, 57/7 et 61/296 de l'Assemblée Générale des Nations Unies ont consacré le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) comme cadre d'intervention, d'action et de soutien au développement du continent africain. C'est dans ce contexte que l'ensemble des organisations et institutions des Nations Unies ont été appelés à soutenir le processus de mise en œuvre des projets découlant de cette initiative, par la réalisation de programmes communs au niveau régional. Lesdites résolutions stipulaient notamment que le NEPAD constitue le cadre dans lequel la communauté internationale, y compris le Système des Nations Unies (SNU), doit focaliser ses efforts d'accompagnement des stratégies de développement de l'Afrique.

Un Mécanisme Régional de Consultation (MRC) a été créé au niveau continental avec pour mission spécifique de renforcer la cohérence et la mise en synergie des activités des agences et organismes du SNU, afin de réduire la fragmentation et les coûts de transaction induits par les multiples partenariats mis en œuvre pour appuyer l'Union Africaine. La Commission Economique pour l'Afrique (CEA) a été investie des missions de coordination et de secrétariat du MRC.

Suite à l'adoption en 2003 par les Chefs d'Etat et de gouvernement africains (Déclaration de Maputo) du principe d'intégrer le NEPAD dans les structures de l'Union Africaine (UA), l'Assemblée Générale a instruit les agences du SNU d'apporter leur soutien à l'Union Africaine et à ses Etats membres dans leurs efforts de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et des autres objectifs majeurs définis par l'Acte Constitutif de l'UA, dont celui d'édifier un espace économique intégré à l'échelle du Continent.

Lors de la réunion du MRC tenue en 2006, une recommandation a été formulée pour la mise en place de mécanismes sous-régionaux de consultation (MSRC). C'est à Malabo, en Guinée Equatoriale, en avril 2009 que s'est tenue la première réunion du Mécanisme de coordination des programmes UA/NEPAD en Afrique Centrale organisée par la CEA/BSR-AC. Cette réunion était essentiellement consacrée à l'état des lieux de la mise en œuvre du NEPAD dans la sous-région et à la définition d'une architecture pour une meilleure coordination des appuis des agences et autres partenaires tels que la Banque Africaine de Développement (BAD). Outre le renforcement de la concertation pour disposer d'un mécanisme efficace de coordination, la réunion a retenu le principe de l'élaboration d'un programme commun d'appui aux institutions d'Afrique Centrale.

Au cours de la deuxième réunion consultative du MSRC qui s'est tenue à Douala le 11 novembre 2009, les participants ont convenu de la mise en place d'une structure à trois niveaux comprenant: i) la réunion annuelle des agences et institutions partenaires qui appuient la mise en œuvre du programme UA/NEPAD en Afrique Centrale ; ii) le réseau des points focaux désignés par chaque agence et institution partenaire ; et iii) une cellule ad hoc de liaison entre la CEA/BSR-AC et l'institution assurant le Secrétariat de la Coordination du NEPAD en Afrique Centrale, en l'occurrence le Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Cette réunion consultative de novembre 2009 a par ailleurs abouti à l'adoption d'un Programme Commun Indicatif (PCI) pour la période 2010-2012 dans le cadre des six domaines de coopération ou groupes thématiques (clusters) suivants : i) Développement des infrastructures de Transport, Energie, TIC, Eau et Hygiène ; ii) Gouvernance, Paix et Sécurité ; iii) Industrie, Commerce et accès aux marchés ; iv) Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement ; v) Sciences et technologie, mise en valeur des ressources humaines, emplois, Santé, VIH/SIDA; et vi) Développement des cadres institutionnels.

Une troisième réunion consultative annuelle s'est tenue à Douala en novembre 2010 avec pour objectif de faire le point de la mise en œuvre du PCI et de l'opérationnalisation du MSRC. Il s'est agi notamment de présenter le réseau des points focaux dudit mécanisme ainsi que la liste des actions de soutien au Programme UA/NEPAD réalisées et ou initiées par les membres partenaires du MSRC, à travers leur assistance aux institutions d'intégration d'Afrique Centrale.

Une quatrième réunion consultative s'est tenue à Libreville (Gabon) le 17 octobre 2012 en vue de faire le bilan-diagnostic du PCI 2010-2012 et de dégager les perspectives du MSRC en Afrique Centrale au-delà de 2012. Les principaux constats à l'approche de l'échéance du PCI étaient, entre autres, la faible proportion d'actions communes ou conjointes, l'insuffisante mise en synergie des ressources et l'insuffisante circulation de l'information entre agences et institutions partenaires.

La cinquième réunion du MSRC qui s'est tenue en octobre 2013 à Douala au Cameroun a abouti à l'adoption d'un nouveau PCI couvrant la période 2013-2016 et contenant 109 activités avec le souci d'avoir un impact plus marqué sur les principaux bénéficiaires.

II. FONCTIONNEMENT DU MSRC

Le MSRC prévoit une rencontre annuelle des agences et institutions partenaires afin d'évaluer les actions et mesures conduites ou réalisées par les partenaires des Nations Unies en soutien aux institutions d'intégration de l'Afrique Centrale. Cette note se propose maintenant de présenter le fonctionnement dudit mécanisme sur la base des recommandations formulées par la dernière réunion d'octobre 2013 à Douala à savoir notamment : (i) la mise à jour du réseau des points focaux ; (ii) le mécanisme de suivi-évaluation du deuxième Programme Commun Indicatif et (iii) la mobilisation des ressources financières. Les principaux enseignements tirés de ce document serviront de réflexion en vue de formuler de nouvelles recommandations pour un meilleur fonctionnement du MSRC.

A. Le réseau des points focaux du mécanisme sous-régional de coordination

Outre l'animation du mécanisme sous-régional de coordination, les points focaux ont pour rôles la mise en synergie optimale des ressources mobilisées et un suivi régulier des activités initiées en exécution du programme commun indicatif. Aussi sont-ils chargés d'élaborer pour le compte de leurs entités respectives une note semestrielle de synthèse des actions entreprises, avec les résultats enregistrés, les difficultés rencontrées et les éventuels ajustements à opérer dans la stratégie de mise en œuvre du programme. Ces notes sont notifiées aux chefs de file pour une mise à niveau de l'information, et un partage des expériences et bonnes pratiques.

Comme indiqué dans le tableau suivant qui recense les membres du réseau des points focaux, au 31 octobre 2014, vingt (20) agences et organismes sur un total de quarante (40) avaient formellement désigné ou confirmé leurs représentants, en réponse à la correspondance adressée par la CEA/BSR-AC fin mars 2014. Dix (10) institutions n'ont pas encore désigné formellement ou confirmé leurs points focaux.

A cela il faut ajouter quatre (4) institutions qui ont vocation à être membres du MSRC, mais qui n'ont jamais pris part aux réunions annuelles.

Tableau: Réseau des points focaux du Mécanisme sous-régional de coordination de l'appui au Programme Union Africaine/NEPAD en Afrique Centrale

Institution	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Portable	e-mail
ACBF						
BAD	N'GUESSAN	Joseph Kouassi	Ingénieur des Transports en Chef			
BDEAC	NDOMNABAYE	Béringar Maïna	Représentant Résident Cameroun		(237) 79 53 17 17	rcam@dbeac.org ndomnabaye@yahoo.com
BEAC	FOTSO	Nazaire	Chef de Service Relation Internationale			fotso@beac.int
BIT	NDENZAKO	Jean	Spécialiste en Politiques de l'Emploi		Tél : 237 79 53 27 58	ndenzako@ilo.org
BM						
CEA/BSR-AC	GHITU-I-MUNDUNGE		Economiste	(237) 22 50 43 36		mghitu@uneca.org
CEBEVIRHA	NDONG MOTTO	Richard	Directeur des études économiques de la planification et des échanges		(235) 66 35 99 67	richardndongmotto@yahoo.fr
CEEAC	VESSAH	Guillaume	Expert en Douanes	(241) 07 41 65 23	(241) 77 75 39 79 (241) 99 37 73 71	vesguilj@yahoo.fr
CEMAC	MBANZA	Edie Justin	Directeur des Infrastructures, de l'Aménagement du Territoire et des Transports			
CICOS	TAGNY	Cyrille Laure	Experte à la Direction de l'Exploitation, des	(243) 812 06 99 95		cyrillelaure@yahoo.fr

			Infrastructures et des Voies Navigables			
CNUDHD	TRAORE	Abdoulaye	Conseiller régional en démocratie	(237) 22 50 58 14	(237) 79 71 04 50	atraore@ohchr.org
COMIFAC	TCHUANTE TITE	Valérie	Experte en Suivi-Evaluation		(237) 96 04 29 72	tvchuante@comifac.org
COFIL/CER-AC	ONDOUA	Eric Dominique	Sous Directeur de l'Intégration Economique en Afrique Centrale		(237) 77 95 19 53 (237) 94 45 08 67	ericdominiqueondoua@yahoo.fr
COREP	SABUNI KASEREKA	Emmanuel	Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation		(241) 07 06 23 64	e.sabuni@corep-se.org , issaske@yahoo.fr
CPC	NDOUR	Ibrahima	Secrétaire Exécutif	(237) 22 20 85 99		cpcsecam@yahoo.fr
CR/NEPAD/AC	NKEGNA	Joël	Conseiller Economique du Ministre	(241) 06 68 31 47		nkegana_joel@yahoo.fr
FAO Cameroun						
FAO Gabon BSR	ANGORAN	Odile	Chargée des Politiques Agricoles, SFC Libreville	(241) 07 67 25 06 ; 06 77 02 14 ; 77 47 83		Odile.Angoran@fao.org
HCR						
IFORD	BENINGUISSE	Gervais	Directeur de la Coopération et de l'Appui au Développement	(237) 96 56 37 74 ; 75 12 19 15		gbeninguisse@yahoo.fr
ISSEA	OPOUMBA	Marcel	Chef de Département à	(237) 22 22 01 34		isseacemac@yahoo.fr , marcelopfr@yahoo.fr

			l'ISSEA			
ISTA	MEYE	Frank Olivier	Directeur des Etudes et de la Recherche Appliquée	(241) 07 89 74 30		frankmeye@yahoo.fr
MINEPAT Cameroun	ONDOUA	Eric Dominique	Sous Directeur de l'Intégration Economique en Afrique Centrale		(237) 77 95 19 53 (237) 94 45 08 67	ericdominiqueondoua@yahoo.fr
OAPI	DIENG	Amadou Moctar	Directeur de Département	(237) 22 20 57 15	(237) 99 95 35 04	moctar@hotmail.com
OCEAC	NZENGUE,	Étienne	Chef de Cabinet			
OMS						
ONUDI	KOFFI	Edme	Représentant Résident			office.cameroon@unido.org, e.koffi@unido.org
ONUSIDA-Dakar	BAKORY	Joy	Conseillère régionale	(221) 774 502 370		bakoryj@unaids.org
PAM	BOCOUM	Amadou	Chef de l'Unité Programme		(237) 98 00 61 41	amadou.bocoum@wfp.org
PEAC	ATADET	Azarat Mokro	Assistant Technique	(242) 06 834 50 30	(242) 05 711 21 65	atadetazarak@yahoo.fr
PNUD	SINGH	Lisa Simrique	Conseiller Economique	(237) 22 20 08 00/01		lisa.singh@undp.org
TRADECOM FACILITY/AC	ZOUNGUERE-SOKAMBI	Armand Guy		(32) 027432991	(32)496472468	pointfocallacbe@yahoo.fr
UA	NANA SANI	Flaubert	Ingénieur agronome		(237) 77 87 27 64	nana_sani@yahoo.fr
UIT	MASSIMA-LANDJI	Jean-Jacques	Chef du Bureau de Zone UIT Afrique Centrale	(237) 22 22 92 92		jean-jacques.massima@itu.int
UNEP						
UNESCO Cameroun	NGUE	William	NPO Education and VIH Specialist		Tél : (237) 99 62 02 16	w.ngue@unesco.org

UNESCO Gabon						
UNFPA-Cameroun	EGAL	Sharif	Conseiller en santé	(237) 222 198 63	(237) 96 29 07 43	egal@unfpa.org
UNICEF	MUHIGANA	Christine	Directrice Régionale Adjointe			

Légende:

Agences et organismes ayant formellement désigné ou confirmé leurs points focaux

Agences et organismes n'ayant pas formellement désigné ou confirmé leurs points focaux

Agences et organismes n'ayant pas désigné de points focaux

B. Mécanisme de suivi-évaluation du PCI

Le PCI a vu le jour en même temps que le MSRC au cours de la deuxième réunion consultative de novembre 2009 à Douala. Il s'agit d'un cadre de mise en synergie et de coordination de l'appui aux institutions sous-régionales chargées de la réalisation des objectifs du Programme UA/NEPAD en Afrique Centrale. Il est constitué de six groupes thématiques (clusters) sur la base des groupes thématiques du MRC et alignés sur les priorités sectorielles identifiées dans l'agenda du NEPAD en Afrique Centrale. Lesdits clusters sont :

- Développement des infrastructures de Transport, Energie, TIC, Eau et Hygiène
- Gouvernance, Paix et sécurité
- Industrie, commerce, accès aux marchés
- Agriculture, Sécurité Alimentaire et Environnement
- Science et technologie, Mise en valeur des ressources humaines, Emploi, VIH/Sida
- Développement des cadres institutionnels.

Tous les partenaires du MSRC ont été invités en juillet 2014 à transmettre à la CEA/BSR-AC des informations relatives à leurs actions d'appui en cours ou envisagées dans le cadre du PCI II (2013-2016)¹. Sous réserve de la prise en compte des activités réalisées et non communiquées à la CEA/BSR-AC, la situation au 31 octobre 2014 fait ressortir le constat suivant : les informations recueillies bien qu'elles concernent l'ensemble des domaines de coopération ne recouvrent pas l'intégralité des rubriques thématiques.

C. Mobilisation des ressources financières

Le MSRC ne dispose toujours pas de mécanisme de financement pour son fonctionnement. Toutefois, la CEA alloue une partie de ses ressources pour l'organisation des rencontres annuelles, tandis que les partenaires techniques et financiers du mécanisme prennent en charge la participation de leurs représentants à ces réunions. Le problème fondamental en matière de mobilisation de ressources financières tient au fait que certaines activités phares du PCI, notamment celles relevant du PDCT-AC, n'ont pu être menées à bien faute de financements attendus des agences, des CER ou de leurs institutions spécialisées².

¹ Le premier PCI a couvert la période 2010-2012.

² Une note détaillée fera le bilan d'exécution à mi-parcours du deuxième PCI 2013-2016.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le MSRC demeure une plateforme essentielle pour l'appui à la mise en œuvre des programmes Union Africaine/NEPAD en Afrique Centrale. Le succès des réunions annuelles organisées depuis 2009 avec la participation active des agences et institutions du Système des Nations Unies (SNU) ainsi que de la BAD et de l'UA, traduit l'enthousiasme suscité par le MSRC auprès des différents partenaires en Afrique Centrale. Le nombre croissant de partenaires qui manifestent leur intérêt à faire partie de ce mécanisme est perceptible à travers le réseau des points focaux.

Toutefois, il est à regretter que ce mécanisme ne constitue pour l'instant qu'un cadre de concertation et d'échanges d'informations ne permettant pas de nouer des partenariats en vue de la mise en œuvre d'activités conjointes.

Il convient dès lors de s'attaquer de front aux contraintes déjà contraintes identifiées au cours des précédentes réunions et qui grèvent la performance du mécanisme. Il s'agit notamment du (i) manque de ressources pour financer les activités du MSRC, d'un (ii) système insatisfaisant de suivi-évaluation des activités inscrites au PCI et d'un (iii) d'un partage insuffisant d'information sur les projets et programmes prioritaires communautaires.

Le fonctionnement efficace du MSRC passe par l'exécution des recommandations suivantes :

- S'assurer que l'ensemble des institutions partenaires, en particulier les chefs de file et les points focaux, jouent pleinement leurs rôles au sein du MSRC, en transmettant notamment l'information sur l'état de réalisation des projets et programmes UA/NEPAD en Afrique Centrale.
- Définir une stratégie de financement des différentes activités identifiées dans le PCI.
- Améliorer le suivi et l'évaluation des activités. La finalisation d'un canevas unique pour l'évaluation périodique du PCI de même que la mise en place d'un réflecteur électronique ouvert à tous les points focaux faciliteront le suivi de la mise en œuvre des activités du PCI.